ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1221 rue Prieur, entre les rues Hôpital et Quartier.

J. L. W. Woodville vs J. R. Le Gallez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 97 287 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 258, borné par les rues Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier; ledit lot est désigné par le No deux sur un plan dressé par A. Persac, daté du 27 décembre 1867 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Prieur sur cent quarante-sept pieds huit pouces et quatre lignes plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.
17 juin—17 18 23 30—juil 7 14 19 20

VENTES A L'ENCAN.

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Resseguet vs le mineur Louis Bray, Jr.

No 96,989—Cour Civile de District, Div. A.

A l'encan par FREED & Cie, A. A. Freed, encanteur, MERCREDI, le 12 juillet 1911, à midi, à la Bourse de Freed, 914 rue Gravier.

Conformément à et en vertu d'un ordre à moi daté du 6 juin 1911, signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fortin, Encampement, Maurepas et Sauvage, désigné par la lettre F, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Fortin sur soixante-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil notaire, et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CO., 914 rue Gravier.
Jos Lautenschlaeger, avocat.
11 juin—11 18 25—juil 2 9 12

ANONCE JUDICIAIRE.

Succession de James J. Lewis,

No 96 703 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

COTTAGE SIMPLE

No 727 RUE SALCEDO.

Entre les rues Gravier et Perdido.

A l'encan, Mercredi le 28 juin 1911, A MIDI.

A la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & Co — A. A. Freed, Encanteur.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 23ème jour de mai 1911, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Lewis, No 96,703, nous offrirons en vente la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt quatre, dans l'îlet No 631, borné par les rues Salcedo, Lopez, Gravier et Perdido, sur un plan dressé par D. M. Brosnan, voyer, le 4 avril 1899, annexé à un acte passé le 30 juin 1899 pardevant A. J. La Pice, notaire en cette ville, lequel lot s'étend à une distance de cent quatre vingt [180] pieds de la rue Gravier et mesurant trente [30] pieds de face à la rue Salcedo, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent deux [102] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes entre lignes égales.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la date de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & Co., Encanteurs.
Titch & Rogers, avocats.
28 mai—28—juin 4 11 18 25 28

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse en briques de 3 étages No 1825 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Succession de Mme Marian Antonia Biani, veuve de Felippo Liuzza.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. CLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Tremé, et désigné par la lettre O sur un devis ou plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1881, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 octobre 1881, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, un pouce et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six ligne sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Biani, veuve de Philip Liuzza, de la succession de Mme Dorcas H. Fabey, par un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 3 avril 1907, enregistré dans le livre des transferts 212, folio 825.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir: 1/3 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au profit des billets et l'acquéreur devant payer audessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, et l'acte de vente qui doit être passé pardevant Maitre C. Soniat, notaire, et de payer les frais des certificats et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

N. J. CLESI,
821 rue Gravier.
U. Marinoni, Jr., et G. M. Hornor, avocats pour l'exécuteur.
18 juin—18 25—juil 2 16 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de haute valeur du Sixième District

Portant les Nos municipaux 2533 e 2535 avenue Napoléon

Entre les rues Robertson et Freret

Terrains mesurant 40'x120,

Security Building and Loan Association vs Alexander A. Gray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97.215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Robertson, Freret et Berlin, îlet No 602, mesurant quarante pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé des lots originaux Nos quatorze et quinze, et commence à quarante pieds de la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.
16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 8439 rue Cohn,

(Dans l'îlet borné par les rues Jefferson, maintenant Joliet, Huitième, maintenant Spruce, et Cambronne.)

William Laferrière vs Frederick Dopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,050—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 juillet 1911 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 259, borné par les rues Jefferson, maintenant Joliet, Cohn, Huitième, maintenant Spruce, et Cambronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Cohn par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Cohn et Joliet, ladite portion de terre est formée du tout des lots Nos onze et douze et la portion du devant du lot treize, le tout d'après un plan par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de vente pardevant Frederick Deibel, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Cage, Baldwin & Crabités, avocats pour le demandeur.
2 juin—2 3 9 16 23 30—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2753 rue Ste-Anne, entre les rues Broad et White.

Veuve Jean B. Carrere vs Fortune O. Kroll

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,206 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 356, borné par les rues White, Broad, Dumaine et Ste-Anne; ledit lot est désigné par le No trente-huit, et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.
10 juin—10 16 23 30—juil 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Consistant de 3 lots de terre avec bâtisses sur chaque lot, sur la rue Humanité,

(Dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Warsaw)

Chaque lot mesurant 30'x160' 2" 3'''

Chaque lot avec bâtisses, etc., (cottage simple sur chacun) à être vendu séparément.

Frank B. Twomey vs Joseph Bishow.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 97,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos vingt, vingt et un et vingt-deux, dans l'îlet No 2133, borné par les rues Humanité, Bruxelles, Pleasure et Warsaw, sur un imprimé bleu d'un devis dressé par D. E. Seghers et fils, daté du 7 décembre 1909, annexé à l'acte 1409 de 1909, passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, d'après lequel devis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Humanité, la même longueur dans le fond, sur profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUI KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif d'un grand assortiment de Meubles de maison de haut grade et de valeur (presque neufs)

Consistant en Buffet, Table à extension, "China case", "Davenport", Bibliothèque, Chiffonnières, Toilettes Tables, Chaises, Berceuses, Lits en cuivre, Matelas, Literie, Table-Pupitre, Nattes, Descentes de lit, Quincaillerie, Faïence et Verrerie, Coutellerie, Abat-Jour, magnifique Couvert de table et nombre d'autres articles de maison, divers, etc.

Dans l'affaire de
Maison Blanche Co. vs W. B. Hayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 95,989—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 27 juin 1911, à 10:30 a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'entrepôt No 516 rue Conti—

Un grand assortiment de meubles de maison et fournitures, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Merrick, Lewis, Genaler & Schwarz, avocats pour la demanderesse.
16 juin—16 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos Municipaux 323 et 325 rue Belleville,

(dans l'îlet borné par les rues Allix, Vallette et l'Avenue Pélican.)

Security Building and Loan Association vs Matthew H. Morse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,166 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Belleville, Allix, Vallette et l'Avenue Pélican, désignés comme lots Six et Sept, mesurant chacun trente-un pieds cinq pouces de face à la rue Belleville sur cent trente-huit pieds, six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocats pour la demanderesse.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District,

Consistant de 8 lots sur la rue Banks, entre les rues Olympia et St Patrick,

Et de 1 lot sur la rue St Patrick, entre les rues Banks et Palmyre.

Rue Banks est pavée, Trottoirs en schillinger, Terrain élevé, etc.

Whitney-Central Trust & Savings Banks vs Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,854 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf lots de terre et améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 821 borné par les rues Banks, Olympia, Palmyre et St Patrick, désignés comme lots 17 à 25 dans l'îlet No 821, les dits lots 17 à 24 inclusivement, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds, le lot 25 mesurant trente deux pieds de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent cinquante sept pieds, laquelle propriété a été acquise par le Southern Athletic Club, de Charles Louque, le 3 juillet 1893, enregistré en le livre du Bureau des transferts 148, folio 532.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Briant et Saal; John T. Whitaker, F. Rivers, Richardson, avocats de la demanderesse.
27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant encoignure l'ignure des rues Carondelet et Général Taylor.

(Ilet borné par les rues Baronne et Constantinople.)

Watts K. Leverich vs Mme Sallie M. Callender et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97,188 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 432, borné par les rues Constantinople, Général Taylor, Baronne et Carondelet, désignés comme lots Nos Quinze, Seize et Dix-sept sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 29 mai 1871, une copie certifiée de cela est annexée à un acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 29 juillet 1871, d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Le lot No 15 fermant le coin des rues Carondelet et General Taylor, et mesurant trente quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet, dix huit pieds dix pouces et six lignes en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt un pieds huit pouces sur la ligne de côté contigu au lot No 16, et cent vingt deux pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue General Taylor. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt et un pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Hall, Monroe et Lemann, avocats pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

George H. Kirk vs John Reusch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,980 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de John Reusch dans le procès de John Reusch vs la Greenville Savings Bank and Trust Company de Greenville, Mississippi, numéro 34,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.
17 juin—17 21 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE CHANCE

—POUR—

Acquérir une Grande et Magnifique Propriété de Résidence de Valeur,

AVENUE ST-CHARLES,

Formant le coin de l'Avenue St-Charles et la rue Audubon,

Portant le No Municipal 7114 Avenue St-Charles,

(dans l'îlet borné par l'Avenue Broadway et la rue Carrollton.)

Terrains mesurant 141' 7" et 6''' de face à l'Avenue St-Charles sur 132' 5" et 8''' de profondeur et face à la rue Audubon.

Dans un Voisinage Hautement Aristocratique.

Mme Adele McCall, veuve de Walter C. Flower, vs Mme Carrie Newsom, femme divorcée de Alphonse O. Pesson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —(No 97,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Broadway et les rues Audubon (autrefois Chestnut) et Carrollton, désigné comme îlet No 67, d'après un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, le 14 mars 1852, et déposé au bureau de Hoey et O'Connor, Encanteurs en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue St Charles et de la rue Audubon (autrefois Chestnut) et mesure, en mesure américaine cent quarante-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à l'avenue St-Charles cent trente-deux pieds cinq pouces et huit lignes en profondeur et façade à la rue Audubon, de là cent vingt pieds sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St Charles; delà, soixante pieds sur une deuxième ligne de profondeur, s'étendant vers la rue Carrollton et parallèle à la rue Audubon (autrefois Chestnut); de là vingt pieds six pouces sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St-Charles, de là deux cent quatre pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne s'étendant à l'avenue St Charles et parallèle à la rue Audubon (autrefois Chestnut).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
3 juin—3 4 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeurs améliorées du Premier District.

1° Pièce portant les Nos municipaux 711 et 713 rue Bolivar, entre les rues Poydras et Lafayette.

2° Pièce portant les Nos municipaux 1207 et 1209 rue Perdido, entre les rues Franklin et Bassin.

Maurice Levy vs Mme Jennie Lynch, veuve de Robert Desposito.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,633—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Poydras, Bertrand et Lafayette, désigné par la lettre C sur un plan ou devis d'arpentage, dressé par E. Pilié, voyer, daté du 11 mars 1896, annexé à un acte de partage passé pardevant W. F. Brewer, notaire, le 4 avril 1896, d'après lequel plan ou devis, ledit lot mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Bolivar, sur une profondeur sur la ligne le plus près de la rue Lafayette de cent neuf pieds sept pouces et deux lignes; et sur la ligne du côté opposé, une première profondeur de quatre vingt deux pieds deux pouces et quatre lignes, de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Poydras, de vingt huit pieds deux pouces à la ligne du fond, laquelle a une largeur de trente six pieds neuf pouces, six lignes. Les améliorations sont désignées comme Nos 711 et 713 rue Bolivar en cette ville.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Bassin, Franklin et Gravier, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par J. T. Dunbar, voyer, le 1er décembre 1849, déposé comme plan No 3 en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-six pieds six pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin; cent vingt trois pieds onze pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Franklin; les amélioration sont désignées comme Nos 1207 et 1209 rue Perdido, en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat du demandeur.
27 mai—27 28—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 1712 et 1714 rue Huitième,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Dryades Building and Loan Association vs John W. Gorrondona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,917 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmony, Huitième, Baronne et Carondelet, désigné comme lot No deux sur l'arpentage annexé à un acte de vente par Mme Annie Beckman et als au demandeur en ceci passé pardevant Harry L. Loomis, Jr, notaire, le 17 mai 1906 d'après lequel arpentage ledit lot de terre mesure trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Harmony, trente neuf pieds six pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, de trente neuf pieds dix pouces et cinq lignes et d'une autre profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne, de trente six pieds et une ligne et est composé d'une partie du lot original B.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse
10 juin—10 16 23 30—juil 7 13

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

BEEN PARK, N. J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.